

**Madame Muriel JOURDA**  
**Sénatrice du Morbihan**

**Monsieur Jimmy PAHUN**  
**Député du Morbihan**

Le 3 avril 2020

## **LETTRE OUVERTE**

Madame la Sénatrice,  
Monsieur le Député,

Par la présente, je me fais porte-parole de commerçants, artisans et entrepreneurs qui ne sont pas couverts par leur contrat d'assurance pour la perte d'exploitation car il semblerait que le risque d'épidémie soit exclu dans la quasi-totalité des contrats.

C'est pourquoi, je me permets de vous interpeler afin que vous interveniez auprès du gouvernement pour que, dans la situation exceptionnelle que nous vivons, un effort particulier soit réalisé, par les assureurs.  
Par ailleurs, l'État, pourrait décréter un « état de catastrophe sanitaire ».

Je crains fort que, faute de trésorerie, de nombreuses d'entreprises, commerces et artisans se retrouvent dans l'incapacité de reprendre leurs activités à l'issue de cette pandémie.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Sénatrice, Monsieur le Député, l'expression de ma haute considération.

**Le Maire,**  
**Daniel MARTIN.**

